

Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina Faso

In: Langue française. N°104, 1994. pp. 49-63.

Abstract

Gisèle Prignitz : « Slang as factor of linguistic variation and appropriation : the case of French in Burkina Faso »

The aim of this paper is to study the capacity of integration of slang into the common lexicon within an african context. The existence of a lexical continuum being here taken for granted along with the impossibility to strictly distinguish between registers, the following points will be examined :

- a) a typology of the formation processes of slang terms (« argotic » words)
- b) a diachronic approach of their use.

Slang will eventually prove to be accelerate the creation of neologisms as linguistic grafts. Rather than a symptom of the insufficient knowledge of standard language, slang should be considered as a sign of its actual appropriation and of tis possible evolution towards a regional French.

Citer ce document / Cite this document :

Prignitz G. Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina Faso. In: Langue française. N°104, 1994. pp. 49-63.

doi : 10.3406/lfr.1994.5738

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5738

RÔLE DE L'ARGOT DANS LA VARIATION ET L'APPROPRIATION : LE CAS DU FRANÇAIS AU BURKINA FASO

Taxé de « langue spéciale », entouré d'une aura mystérieuse de « langue secrète », code marginal et marginalisé, l'argot s'affirme comme *langage de complicité tendant à exclure de la communication la multitude des non initiés*¹. Cependant, on constate qu'à certaines époques, sous l'influence d'un fait social particulier — révolution « culturelle » — la langue commune s'ouvre au lexique argotique. Ces conditions sont réunies dans le contexte moderne, semble-t-il, comme l'atteste le langage « branché » qui fait la part belle à ce que D. François-Geiger et son équipe du Centre d'argotologie appellent « l'argot commun » et le « jargon »².

Ces conditions favorables à l'introduction de l'argot dans la langue sont également présentes en Afrique, où nous avons étudié le phénomène argotique pendant une dizaine d'années. L'habitude des locuteurs d'alterner plusieurs codes dans la communication courante (faits de *code switching* ou « discours mixte », pratique « normale » en situation de plurilinguisme) les prédispose à une grande souplesse d'utilisation du lexique — et peut-être à une certaine banalisation des termes. Les glissements de sens, les substitutions synonymiques, les emprunts et les calques, les approximations par restriction ou extension de sens, les collusions homonymiques, tous facteurs de changement, prolifèrent dans le discours familier en français. Nous ne précisons pas ici la place du français dans le répertoire linguistique des locuteurs que nous avons abordés³. Mais nous nous intéresserons à la représentation du français chez ceux d'entre eux qui entretiennent avec cette langue des rapports de légitimité et en même temps revendiquent une appropriation qui soit libération des contraintes normatives.

Difficultés à cerner les limites de registre

Considéré comme un registre séparé, l'argot peut être défini à la fois par ses fonctions (ce qui n'assigne pas au corpus une clôture stricte) ou par ses variantes de signifié et/ou de signifiant.

1. J. Picoche (1986), p. 94.

2. Denise François-Geiger (1990 : 55) : *l'argot commun, celui qui est entré dans la langue commune (et dans les dictionnaires, comme le Petit Robert ; ex. trimer, bossier, boulot, turbin)*.

3. Ce qui nous amènerait à parler de la place du français dans le répertoire des langues en présence (cf. Nacro 1988). Nous aurons simplement à souligner les effets de cette situation de plurilinguisme.

Si nous nous penchons sur un corpus clos, celui de S. Lafage (1986), nous devrions pouvoir découvrir dans son *Inventaire des particularités du français parlé en Haute-Volta* (1977-1980) les mots qui répondent à la dénomination « argotique » : nous l'avons tenté pour les premières pages. L'attribution de l'étiquette « argot » n'est pas décisive. On peut le dire sans trop d'hésitation pour les noms qui désignent l'« argent », dont le thème fournit sans surprise une importante moisson de synonymes : *badge, fric, ché, kiens, or, pec, pèse, zaïre* ; « taper » (*bomber, botter, boxer, cirer, limer, mater, yoper*) ; ou « manger » (*bouffer, becqueter, caler*).

Mais pour d'autres mots, non seulement le niveau de langue, qui paraît « vulgaire » ou « familier » dans une perspective normative, n'est pas établi dans le contexte cité, mais leur emploi courant tend à les « naturaliser » : c'est le cas de *bancs*, métonymie devenue l'expression « normale » de tout ce qui touche à la scolarité (*quitter les bancs, faire les bancs, être sur les bancs*) ou de *carent* (*un prof carent, un étudiant carent, un fonctionnaire carent...*) versus *dense* ; ou encore de *bilan* (*filer le bilan, « donner des informations »*).

Lorsqu'on se livre au recueil des données, on procède par dépouillement d'enregistrements, par relevés systématiques auprès de populations cibles (jeunes scolarisés, clubs de thé ⁴) par vérification auprès de jurys compétents ⁵. Dans la méthodologie d'enquête, on est obligé de « décider » ce qui est argotique sur le critère du « doublage » ; on demande à un groupe témoin de citer des items (autour d'un thème), des parasynonymes des mots couramment employés. Outre que les sujets s'y prêtent volontiers, les locuteurs sont souvent à même de citer des séries entières.

C'est donc sur la base de la définition suivante que nous retenons les termes qui nous semblent relever de l'argot : *L'argot est un instrument de communication secondaire, parasitaire, qui suppose le maniement de la langue commune* (D. François-Geiger 1989 : 30). Le même auteur précise ailleurs : *Les argots donc, sont avant tout des créations lexicales parallèles qui s'insèrent dans la syntaxe quotidienne. Créations qui doublent le langage courant. Cela est vrai de l'argot traditionnel (...) vrai aussi de l'argot commun (...) largement vrai pour les formes contemporaines, les parlars branchés* (D. François-Geiger 1990 : 54-55).

Fonctions

Si diverses fonctions assumées par le vocabulaire dit argotique permettent d'en approcher la spécificité, nous admettrons que la réunion de plusieurs critères

4. Les clubs de thé ou grains sont l'équivalent du bistrot, réunissant de jeunes désœuvrés, en pays islamisé (Mali, Bobo-Dioulasso).

5. Voir la méthodologie dans l'introduction du projet IFA (1983) et la remarque de Caïtucoli-Zongo (1989) sur la définition du groupe étudié : les jeunes — *toute personne non encore entrée dans la vie active : élèves et étudiants pour l'essentiel, mais aussi jeunes chômeurs et autres apprentis, scolarisés ou pas, qui ont des activités et des centres d'intérêt communs et sont donc susceptibles d'entrer en communication par l'intermédiaire du français.*

définitoires sont nécessaires pour affirmer que nous avons affaire à de l'argot. Nous avons posé en préalable une création spontanée dans une situation donnée (milieu possédant un certain degré d'instruction, puisque parlant français, et capable d'en jouer), suivie de son adoption par le groupe, lui-même uni par un sentiment de connivence, se reconnaissant par des signes gestuels, vestimentaires, paralinguistiques (éléments phatiques, balises de discours).

grégarité

Ce code remplissant la fonction grégaire, qui tend à combler le besoin de solidarité ressenti par les adolescents, est propre à répondre à l'aspiration communautaire de jeunes, déracinés ou non, coupés de leur milieu familial ou ethnique — volontairement ou par défi. Les données psycholinguistiques confirment cette influence du groupe d'âge. Les jeunes sont une donnée incontournable du processus de changement linguistique (W. Labov 1976).

Dans les groupes constitués (métiers, associations), on utilise des formules langagières qui servent de signe de reconnaissance, qui soudent le groupe (D. François-Geiger 1990 : 172). À ces phénomènes de grégarité appartiennent les sigles (ainsi, *BC*, « bonnes choses ») qui, lorsqu'ils peuvent avoir deux lectures possibles : *PF* « porc au four » et « président du Faso », provoquent des interprétations malicieuses⁶. C'est le cas aussi de *BMW*, marque de voiture qui prit le sens de « belle-mère Wobé », après qu'une chanson ivoirienne eut popularisé cette « traduction ». L'euphémisme et la métaphore servent aussi à exprimer des notions de la culture partagée : si l'on se plaint de la vie chère, on dira qu'on est *conjuncturé*, *tapi dans la dèche* et qu'il faut *jongler avec les business* ou *les bizo*, voire *les biscals*.

connivence

Pour se sentir bien ensemble, à l'unisson et se comprenant à demi-mot, on use d'un code complice qui démarque l'individu de ceux qui ne sont pas « sur la même longueur d'onde ». C'est la fonction de connivence qu'évoque D. François-Geiger (1990 : 171) à travers des exemples où la situation éclaire les messages qui resteraient opaques mêmes à des locuteurs natifs, s'ils ne les avaient décodés *par un surcroît de connivence : des emplois courants, bien qu'appartenant à l'argot commun, s'apprennent sur le tas*. L'argot, par son côté attrayant, accélère l'apprentissage du français, rébarbatif et peu productif par le canal de l'école.

C'est d'ailleurs dans le milieu scolaire que se développent les argots les plus prolifiques ; nous avons une ample moisson de termes du vocabulaire lié aux activités et au statut des élèves : le *pec* (ule) = la bourse, et par métonymie *le carton* (qui permet d'y prétendre), voir *flash* = ne rien comprendre à un devoir (être

6. Une étude a été réalisée sur les sigles et leur détournement ludique, par Issiaka Sawadogo ; cf. *Bulletin de liaison du projet IFBurk* n° 1, déc. 1990, Ouagadougou : laboratoire de sociolinguistique.

repoussé par une fille, également), *carriérer* = bosser... Certains termes sont popularisés par la presse : un article de *La Clef* (n° 70 du mercredi 23 juin 1993, p. 7), au demeurant un excellent organe d'information, titrant « les fraudes intellectuelles à l'université », illustre ses propos sur la *coalition* (« fraude » dans l'argot des élèves influencés par le vocabulaire « ivoirien ») par un dessin comportant cette bulle : *Djo ! File-moi le pétrole* (le « tuyau », la « pompe »). Rien à voir du reste avec le *gazoil* qui signifie la « sortie », la « bringue ».

séduction

Le recours au français permet aussi de parader, de se déguiser, de jouer un rôle de séduction par l'emploi de formules, de locutions, de « gros mots » dans la terminologie métalinguistique. N'étant la langue de personne, le français jouit à la fois du prestige d'une langue de culture et de la liberté d'interprétation (au sens musical du terme) qui permet une infinité de variations stylistiques.

Le détournement ludique du langage, qui est une des composantes de l'argot, pratiqué dans l'univers de la modernité — avec la publicité, en particulier — ramène sans cesse notre attention au langage. Fonction ludique dont Claude Hagège (1985 : 263) dit joliment : *Le discours simulacre de contenu peut être à lui-même sa propre fin, tout comme un jouet entre les mains d'un enfant. Les écrivains ne se lamentent pas tous sur les rébellions du langage au désir. Certains, de Rabelais à G. Pérec, explorateur des dicibles, l'aiment au contraire pour ses pièges et leur jubilation ne cesse d'y tracer des voies inattendues.*

Les formules à caractère poétique parce que frappés au coin de la régularité rythmique ou phonique sont reprises comme des slogans : *Si tu ne grouilles pas, juin te couche, et là le congrès t'attend* exprime avec assez de verve que la « session » — de rattrapage — menace les étudiants qui n'ont pas réussi leur examen en juin.

Comme nous avons affaire à une création orale et que l'argot ne s'écrit qu'après coup (même Frédéric Dard, s'il pousse le bouchon de la métaphore dans des caniveaux personnels, entérine les créations du populo), toutes les « trouvailles » ne sont pas retenues. Dans le billet « humeur de la semaine » du quotidien *Le Pays* du 5 mars 1993, on relève le mot « toilettocratie », qui s'inscrit dans une série suffixale en -cratie comme *korocratie* (« gérontocratie »), *sécuricratie* (opposée à *démocratie* comme représentant l'« état d'exception ») : *quel art consommé de la toilette ! Et on se dit « branché » avec ça ! Avec un cure-dents coincé entre deux lèvres outrageusement « peinturées » d'un rouge douteux ! Il paraît que c'est la démocratie. Car la démocratie, c'est aussi la... « toilettocratie ».*

fonction crypto-ludique

L'impératif de faire rire implique qu'on mette les rieurs de son côté ; c'est antinomique de l'obscurité : il faut donc placer la vanne (la « jette ») à la portée de son auditoire. On la glose, on la vulgarise (selon l'expression locale, on la « démocratise »), on la savoure en la traduisant, ce qui donne une fonction métalinguistique à l'alternance de code.

Les créations peuvent aller du simple jeu de mots : *tibiasser* ou *gratter à pied*, *prendre le II barré* (deux bâtons) pour « aller à pied, à pinces », à l'élaboration savante, comme *tramaturgie* sur tramer, « art de la préparation de sorties, d'<affaires> diverses », par référence à *dramaturgie* (étudiants de lettres). Certaines comportent des allusions à l'actualité : si on vous insulte (*skude*), on riposte par des *patriot* (lors de la guerre du Golfe).

N'étant jamais manié avec la sûreté d'un locuteur natif — quoiqu'on puisse trouver parmi les jeunes locuteurs une perfection, une minutie dans le choix des mots au moins égale à celle des jeunes Français, et une plus grande vigilance à la correction — le français peut toujours servir en lui-même de code spécial. La connotation « secrète » attachée à l'emploi du français s'inscrit en elle-même dans la fonction cryptique de l'argot : *L'adhésion commune au système dont elle est le symbole crée naturellement chez les usagers un sentiment de solidarité qui se manifeste par le fait même de son emploi*, remarque S. Lafage à propos de la Côte d'Ivoire (1991).

C'est le cas des mots introduits par la pratique du PMU'B comme *non-partant*, désignant tout aussi bien un candidat aux élections qui se désiste qu'un compagnon de sortie qui fait faux bond ; ou encore *tocards*, « mauvais compagnons », *faux-types*.

Selon la loi qui veut que le secret n'existe que s'il est partagé (Monino 1991), il y a forcément échange lorsqu'on a quelque chose à partager ; l'habitude de la tradition orale doit influencer sur la manière de garder un secret. L'initiation se fait à partir de la déformation des langues vernaculaires, et parfois par emprunt, ce qui est le cas de l'argot, qui pourrait donc jouer un rôle d'initiation.

fonctions marginales

En plus de sa fonction officielle, le français occupe, en Afrique, des fonctions « marginales » (celles qui émergent dans des situations qui n'ont rien de formel : détente, injures, joutes verbales, pour faire la cour ; cf. Wald et Poutignat 1979), dont une partie de celles que remplit l'argot dans un répertoire unilingue. Autrement dit, dans certaines situations où le français n'est pas requis, le fait même de parler français équivaut à « parler argot », à user d'un code qui se donne, au niveau connotatif, comme *signum social* (cf. Guiraud).

Dans les créations argotiques, le sujet affirme sa compétence en français. Plus il peut jouer avec la langue, plus il confirme son appartenance à un groupe de « locuteurs compétents » ; il ne s'agit pas d'acculturation à la culture française mais à une culture — celles des lettrés — qui reste nationale et marquée de traits régionaux, sous-tendue par la « norme endogène »⁷. Dans l'apprentissage d'une langue seconde, ce qui révèle le mieux la compétence acquise, c'est la maîtrise des usages argotiques.

7. G. Manessy (1992 : 55) définit ainsi la norme endogène, l'usage vernaculaire de la langue : *un accord implicite quant à l'adéquation des modes d'expression et un savoir culturel partagé*.

D'ailleurs l'attitude devant la norme est très différente de ce qu'elle peut être dans un milieu unilingue : rares sont les interventions directes sur les productions langagières. On assiste davantage à des joutes en français qu'à des remarques pour reprendre des fautes. L'interpénétration des usages est davantage admise, et dans la pratique, constitue la règle. Ce qui fait que malgré de plus grands écarts de niveaux sociaux, il y a moins de clivages socioculturels. Le fait même de parler français importe plus que la manière dont on le parle.

Démêler à quels registres, quels styles appartiennent tels usages, si ce n'est pas une tâche facile dans un discours français en France même, devient très périlleux et quasi vain dans un contexte africain.

Nous l'avons tenté dans un corpus romanesque⁸, et dans une partie de l'*Inventaire* de S. Lafage. Ce qui fait leur différence, ce n'est pas leur appartenance à un registre, c'est l'intention qui a présidé à leur emploi. Ce sont des mots *pouvant* avoir des emplois argotiques. Sont-ils « populaires », « familiers » ? L'emploi occasionnel des lexèmes argotiques dans des productions « officielles » (auxquelles sont exposés les lecteurs des journaux, de notes de service, etc.) passe inaperçu, mieux, s'intègre au lexique commun. Ainsi cette phrase dans un rapport : *Le recteur nous mit au parfum des dernières dispositions...* ; ou ce titre de première page d'un quotidien : *Abdou Balima toujours dans des emmerdes ?*, que confirme le corps de l'article : *M. le Directeur n'aurait perçu aucun rond* (*Le Pays* n° 356 du 5/6/93, p. 8).

Procédés lexicaux

On peut aussi recenser les mots reconnus, de l'aveu même des locuteurs, comme argotiques (la perception est ici subjective, et souvent associée à un jugement de valeur : ce qui est « bas » « vulgaire », « terre-à-terre »)⁹, et à partir de ce consensus, les classer selon leurs procédés de formation, en s'inspirant du classement de Guiraud (1956) ou de celui de S. Lafage, appliqué aux particularités africaines du français (1986 et 1990).

Or ces procédés ne diffèrent guère de ceux relevés par Frei comme générant le « français avancé » pour pallier les déficits de la langue correcte, selon les besoins fondamentaux de la communication.

Une autre caractéristique est la facilité de cet argot — composite mais qu'il faut différencier de la langue ordinaire à laquelle, bien sûr, elle emprunte sa

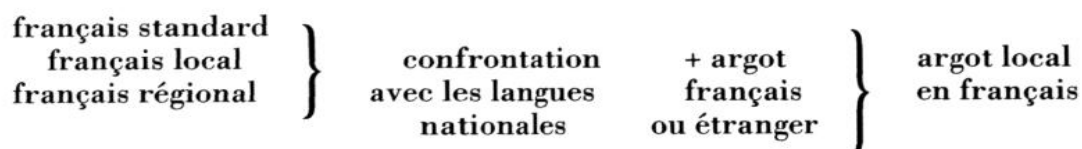
8. G. Prignitz 1992 : l'étude du lexique dans plusieurs romans burkinabè fait apparaître des termes argotiques qui sont parfaitement intégrés à l'usage de référence (celui des « modèles ») : *roupiller*, *chier*, un étudiant qui *se cherche* — ou même employés dans un registre soutenu, preuve de la compétence de l'écrivain : *affaires « mousocologiques »* (affaires de cœur) ou *ordres irréfragables* chez J.B. Somé, *Le Miel amer*.

9. Cf. article de A. et F. Traoré dans le *Bulletin de liaison du projet IFBurk* n° 1 sur l'enquête auprès des jeunes (jugements sur l'argot). Le locuteur peu instruit considère que son français peut être qualifié d'argotique s'il lui « vient » spontanément, sans trop réfléchir à bien parler. Dans ce cas, Ph. Rousselot (1991 : 28) parle de « pseudo-argot » : *c'est un vocabulaire d'urgence*.

substance — à faire flèche de tout bois : emprunts aux langues africaines, à l'argot « importé » (de France, via les médias, les contacts entre jeunes), à celui de Côte d'Ivoire, à celui de la littérature (romans policiers). C'est le reflet de ce qui se passe dans les contacts de langues, dans la mesure où l'on a l'habitude d'alterner, d'insérer ou d'emprunter des éléments lexicaux d'un code ou d'un autre.

schéma

Processus d'intégration :



procédés

Le vocabulaire argotique se signale par une modification de la forme ou du sens : modifications de sens par restriction, extension de sens, translation (en particulier les figures de la métonymie, de la métaphore).

Le procédé de la **substitution synonymique** relevé par Guiraud tend à décrire une qualité de l'objet ou à ironiser sur elle : c'est le procédé le plus créatif et finalement le plus obscur pour un étranger au milieu ; il comporte une bonne charge de ce que l'on a pu appeler « interférence culturelle » ou « visée africaine » (Manessy 1990 : 139-140) :

L'appropriation ne s'exerce qu'au niveau profond de la sémantaxe, hors du champ de la conscience des locuteurs. Il s'agit d'un « français africain » dont on ne saurait définir les contours mais dont on sait par expérience qu'il serait mieux adapté que le français de France à l'expression des valeurs de l'africanité.

Prenons les énoncés suivants : *Le muezzin a chanté ce matin ; on s'aligne à la banque ; c'est le viim koega, ou encore Il pleut au CÉNOU*. Le signifiant qui renvoie à un signifié donné est susceptible d'être remplacé par un autre qui appartient au même champ. Ici *vim koega* (« bonne nouvelle » en moore, « évangile » dans le contexte chrétien, trouve un équivalent musulman ; mais tous deux renvoient à un référent unique qui est « le virement » de fin de mois, qui entraîne l'affluence à la banque pour toucher son salaire. Le CÉNOU est le centre des œuvres universitaires qui verse les bourses aux étudiants.

Le besoin de dissimuler le sens peut recourir à l'emploi de mots de la langue commune qui subissent des **modifications dans la dénotation**. C'est le cas des lexies désignant des activités peu avouables ou des parties du corps : *aller à la mosquée*, pour « se rendre au bar », *amortisseur* pour le « postérieur ». Une expression

familière en France peut aussi se voir détournée, par perte de sa motivation première : *aller téléphoner, poster une lettre* peut évoquer un besoin urgent d'aller aux WC. Bernet et Rézeau (1989 : 344) donnent la locution *téléphoner à Winston Churchill*, « par jeu de mots sur les initiales WC ». Cette altération du contenu est souvent associée à l'euphémisme : les termes *cousins* ou *parents* s'appliquent aux « voleurs ».

Le plus fréquemment, c'est néanmoins au niveau de la connotation qu'on enregistre des changements : *être bilé* ne signifie pas « être soucieux », mais « en colère » (cf. *être fumé*), *bouffer* renvoie aux détournements d'argent par un responsable qui profite de sa situation ; *être blindé* s'applique à un tout autre domaine que celui de la psychologie, mais concerne les pratiques occultes : c'est être protégé par un *wak*, c'est-à-dire un pouvoir magique.

Faisons mention d'une tendance mise au jour par Guiraud, lorsqu'il s'agit de marquer la connivence par l'attribution d'un sens « vernaculaire » à un nom propre, par exemple : un « clandestin » dans une cité universitaire ou chez un logeur un peu sourcilleux s'appelle un *Cambodgien*, par référence aux réfugiés qui ont passé les frontières à l'insu des officiels. Les appellations *lycée de Nioko* (à Ouagadougou) et *lycée de Bolomakoté* (à Bobo-Dioulasso) désignent des établissements pénitenciers.

Le vocabulaire à base française subit aussi une « naturalisation » africaine par changement de catégorie grammaticale. Ainsi, noms ou adjectifs se transforment en adverbes : parler *façon, ou déguè* (le *déguè* est une bouillie) ; en verbes : *moyen* (« pouvoir ») ou récemment *coco* (plutôt que *cocoter*, à partir de *coco*, « pique-assiette, profiteur »). La dérivation impropre fait partie de cette catégorie : *les bras-longs* pour « ceux qui ont le... ». Au niveau des traits catégoriels, on assiste à des transferts : *de la cigarette, de la boisson* pour le comptable, et inversement *un tabac* pour le non comptable.

Comme en argot commun, l'abréviation et la troncation sont productives : *le cop(ain), le crèd(it), le biz-o(ness)* sont courants. Inversement, le redoublement intensif ou expressif caractérise de nombreux mots : *fefe*, « ventilateur » ou « argent ».

Mais c'est certainement dans la création par dérivation que l'on observe le plus d'exemples de la néologie lexicale : dans l'usage, à peu près n'importe quelle base lexicale peut fournir un verbe du premier ou du deuxième groupe. Ainsi, *ambiancer*, « faire la fête », *sciencer*, « étudier, potasser », *carriérer*, même sens, *couiller*, « avoir des rapports sexuels », *thésér*, « avancer des arguments », *phaser*, « faire des phases », c'est-à-dire des acrobaties sur un deux-roues, *maquiser* « sortir, faire la virée des bars » — formé sur *maquis*.

La composition fournit surtout des expressions imagées, largement teintées de références culturelles puisées à la source africaine : *grand quelqu'un*, personnage de haut rang, bien placé, *librairie-par-terre*, vente en plein air d'ouvrages hétéroclites, *électricien-sans-fil*, « charlatan, féticheur ».

Le recours aux emprunts peut apparaître, de prime abord, comme normal en contexte plurilingue. Le mot emprunté a la saveur « native » que n'aurait pas celui de langue officielle « importée ». Mais pour des raisons de prestige, ce peut être au contraire la connotation « chic » de l'emploi du mot étranger qui peut décider du recours à une langue, comme l'anglais. On connaît le phénomène de mode en France. L'anglais, symbole de modernité, peut être choisi par snobisme, goût de l'exhibition. Du reste la forme véhiculaire, pidginisée de l'anglais, répandue par les échanges avec les pays limitrophes (Ghana) ou voisins par le contact (Libéria, Gambie, Cameroun, Nigéria) rend certains mots « familiers » : *lorry*, *taximan* (voir J. Schmit 1987-88). Citons encore *beat* (nik), *man*, *Jo*, *Bill* pour désigner le « garçon, le mec » ; *businessman*, « homme d'affaires » et *job* ; *broad*, vêtement élargi (fripe) *yellow*, *flash*, dans les expressions « voir yellow, voir flash », « être coulé, perdu », *biling*, le fait de filer « les bilans », les nouvelles.

À propos des emprunts, on constate une part importante, comme en argot « français », de termes issus de l'anglais. On pourrait montrer que souvent il s'agit de la réactivation de formes qui étaient autrefois françaises ou qu'un stade plus ancien du français employait, les ayant reçues du latin ou du grec. L'anglais servirait de catalyseur pour faire réapparaître ces formes conservées par lui (*tennis*, *budget*, *désappointé*, *reportage*). D'autre part la langue emprunteuse « digère et assimile la matière reçue », l'adapte au point que le produit peut être tenu pour une création autochtone. Ainsi les mots en *-ing* qui se sont si bien acclimatés (cf. Désirat-Hordé 1976 : 196-199).

Comme en français central, l'argot d'Afrique a créé des formes hybrides en adaptant des emprunts au français : sur l'anglais *to move*, *mover* et *dribbler*, *tacler*, *lifter* (sens : « voler »).

Mais bien sûr il y a d'autres emprunts à des langues africaines : les migrations importantes ont amené les mots de commerçants dioula, sénégalais, nigériens, togolais, camerounais et constitué un stock de « mots voyageurs ». Les *Gorgui* désignent les commerçants sénégalais et le mot a une connotation péjorative (« escrocs »), les *Nango* ou *Anango* sont des commerçants nigériens, à la réputation de grippe-sous ; *le yamba*, *le kounou* désignent l'« herbe », *le togo*, *le kior*, *le ché*, *le nan* (différentes désignations de l'argent) sont sentis comme africains, sans que leur origine soit parfaitement élucidée.

Les emprunts nets et francs au jula et au mooré sont nombreux et manifestent l'appartenance à une culture commune, développant un sentiment national tout en s'appropriant le français. Il se forme, à partir d'un minimum lexical accessible dans les deux langues principales, un « fond commun » disponible, propre à susciter des emplois argotiques. Dans le domaine de la vente, des catégories de produits sont susceptibles de recevoir deux dénominations : la « fripe » s'exprimera par *yougou-yougou* ou *adonkaflé*, deux compositions jula ; les « condiments » de la ménagère au marché pour sa « popote » seront désignés par *nanson-go*. À partir du mooré, on notera *basäisme*, « veulerie » et *tampirisme*, « larbinisme », hybrides français sur *baga*, « chien » et *tampiri*, « bâtard ».

Diffusion de l'argot dans le lexique commun

Il est d'usage de distinguer l'argot du « vernaculaire » ou langage commun, celui « *que tout le monde comprend* » (cf. Introduction au *Dictionnaire du français parlé* de Charles Bernet et Pierre Rézeau, p. 11). C'est d'ailleurs un aspect de sa définition : le terme argotique double, coexiste avec, le terme commun, lequel est le seul disponible pour exprimer la référence ; mais s'il arrive que le double soit plus usité (et donc plus connu, plus disponible que le terme « propre »), il prend sa place. Dans l'évolution très lente qui a fait passer le latin au français, on sait que ce n'est pas la forme classique du latin écrit et normé qui a donné naissance aux étymons, mais celle de la langue vulgaire, le bas-latin dont les inscriptions rustiques et les graffitis populaires sont les approximations les plus sûres. C'est donc le latin parlé, en usage chez les soudards de l'armée de conquête, chez les colons romains et les « acculturés » gaulois rompus aux sabirs méditerranéens depuis l'occupation grecque de la Gaule, qui a évolué, en dépit des hommes de science parlant le latin d'église, le latin de l'administration et du droit.

Qu'il fût teinté d'argotismes, nous pouvons en faire l'hypothèse : langage propre à une classe, il devait assumer une fonction de groupe (ou grégaire). On sait que la vie de cantonnement, où la pression de la discipline suscite des soupapes de sécurité — ne serait-ce que linguistiques —, génère un code fortement empreint de traditions qui se perpétuent de recrues en recrues. Ce qui est vrai de l'armée l'est certainement aussi d'autres groupes influents dans ce passage d'un registre à un autre. Un second indice d'identification est le recours à des substitutions crypto-ludiques décodées d'abord par les initiés puis répandues et tenues pour le signe propre.

C'est certainement dans un processus de ce genre que le mot *tête* a émergé, prenant la place de *cap(ite)* devenu *chef* : le mot *testa* dont il procède assimile la tête à un « pot » par métaphore, que continue la série synonymique moderne *théière, cafetière,alebasse* et autres *courge, citrouille* (pour « tête »), caractérisée par les sèmes « rotondité », « fragilité » ou « forme pleine » ou « creuse », selon le point de vue. De même *gamba*, « paturon du cheval » a supplanté *crus, cruris* (étymon *crurem* qui a disparu du lexique pour y revenir sous forme savante, ex. *cruralgie*) pour nous munir de « jambes », alias des « cannes », des « bouts », qui constituent un autre domaine de la représentation ; il en est de même sans doute pour *berbicum* (brebis) et *caballum* (cheval) en lieu et place de *ovem* (ouaille) et *equum* (qui n'a survécu qu'au féminin *ive*, au moyen-âge, et bien sûr, dans les dérivés et confixes savants). Or, il est à noter que ces mots candidats au renouvellement du latin, appartenaient à un registre parlé, populaire, pourquoi pas parasite — bref, répondant aux critères de l'argot. Ce pouvait être un lexique de connivence, à forte référence crypto-ludique, qui a fini par s'imposer par ses fonctions.

Une composante expressive est un facteur de changement, car de suffixe péjoratif en diminutif hypocoristique, communs avec la langue populaire, l'esprit de détournement ludique a dû mettre à la mode un certain nombre de mots, comme *pétasse, radasse, poulailler, vadrouille* aujourd'hui, qui comportent une finale

assez comparable à celle qui est à l'origine des mots *oreille* et *soleil*. Dans l'argot burkinabè on trouve *vagadasse*, un des termes désignant la femme chez les jeunes.

L'osmose entre argot et langage populaire (D.F. G. 1990 : 33) est une constante de l'évolution du lexique ; certains termes sont admis en langue : « *on ne cesse actuellement d'utiliser des termes d'argot devenus si familiers qu'ils sont entrés dans le dictionnaires d'usage* ». Nous pouvons citer pour le Burkina Faso : *bagnole, boulot, démerder, se marrer, bousiller, bosser, baraque*, qui ne font nullement sourciller les lettrés et sont tenus par les autres pour « du bon français ».

Nous opérons une visée diachronique, étant donné que les mots recensés comme argotiques peuvent ne plus l'être aujourd'hui ; ainsi *caler* ou *char* pour dire « manger » et « mobylette » sont-ils passés, du moins dans le français basilectal, comme des équivalents banals, voire « mieux-disant », valorisés, de leurs correspondants. C'est le cas aussi dans l'usage stéréotypé du français basilectal, le « français de Yirmoaga » (cf. L. Millogo 1993 : 100¹⁰).

Ainsi par ces appropriations (à un niveau « commun » ou « neutre ») de termes argotiques — ou d'usage argotique au départ — la configuration du lexique change-t-elle. Certains peuvent s'en émouvoir ; mais sait-on combien les usages ont évolué et les niveaux accusés de modifications dans leur perception ?

Il arrive un moment où le mot n'assume plus la charge sémantique qu'il est censé transmettre ; il n'évoque plus, on doit alors le réactiver ou... le remplacer par un autre plus suggestif ; c'est ainsi que *trahere* « tirer » qui avait abouti à *traire*, a été remplacé par *tirer*. Quant à *changer*, on le doit à la désaffection du mot *muer*, pour assurer tous les emplois mouvants de ce verbe. Le verbe *bouger* n'est-il pas en train de gagner du terrain au détriment de « se déplacer, changer de lieu » en français d'Afrique ?

L'argot comme accélérateur du phénomène néologique

Meillet (cité dans l'ouvrage de F. François, *la Linguistique*) dans son article « Comment les mots changent de sens », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris 1921, relève que chaque groupe d'individus formant la communauté partageant la même langue « *tend à différencier, sinon prononciation et grammaire, du moins le vocabulaire* » de la langue commune. Ce qui implique que les procédés mis en œuvre, comme la dérivation à des fins cryptiques ou l'incitation à l'innovation linguistique qui pousse l'individu, « *en se singularisant à l'égard de l'ensemble* », à « *mieux marquer sa solidarité avec le groupe étroit dont il fait partie* », sont à l'œuvre rapidement dans l'argot (effets visibles, immédiats) et à l'échelle historique dans l'évolution de la langue.

10. La bande dessinée *Yirmoaga*, du journal *L'Observateur paalga*, met en scène un type populaire empruntant des traits aux *paweto*, « ceux qui ont duré en brousse, les émigrants de retour », appelés aussi *kosweoto*, ces paysans qui « ont décroché du village » ; elle retranscrit drôlement le français populaire qu'ils ont rapporté de Côte d'Ivoire. *Ses lecteurs et l'auteur sont de l'élite instruite (moyenne et intellectuelle). Le français de Yimoaga est donc non seulement populaire dans le sens qu'il est parlé par une couche sociale intellectuelle inférieure, mais l'est également dans le sens que sa connaissance et son usage débordent la classe des illettrés* (Louis Millogo, o.c.).

Si nous prenons encore l'exemple du latin, nous voyons que les différentes langues romanes sont issues d'une « spécialisation » dans l'usage du latin, privilégiant tel ou tel procédé « argotique » en cours ; c'étaient donc des emplois déjà marginalisés, différenciés du latin, par la prononciation, le vocabulaire.

L'argot est donc comme une étape de néologie lexicale dans le processus de naturalisation de la langue. Dans l'économie générale de l'évolution d'un idiome, il est le témoin d'une appropriation momentanée, mais à une vitesse dont on perd la conscience. Avant et après son passage, l'argot n'est pas de l'argot : c'est un éclairage momentané du lexique, un ballon d'essai qui prend ou ne prend pas.

Le renouvellement du lexique, s'il devient rapide, donne l'impression d'une invasion par des mots étrangers ; impression ressentie par des puristes comme une violence ; par des profanes comme un code spécifique à un groupe, les jeunes, accentuant le « fossé des générations ». On perçoit cette représentation dans l'article sur le français parlé dans un quartier HLM ; sous le titre « Le deuxième français, l'autre langue », Jean-Marie Marconnot (1990 : 76) cite cette réflexion à propos de la langue du quartier : *ho c'est — pas pas du français hé (...) on dirait qu'ils inventent des mots (...) on comprend ce qu'ils veulent — dire dire m'enfin c'est euh — c'est plutôt de l'argot moi je trouve.*

Bien qu'elle ait remarquablement mis en évidence, parmi les « facteurs de disjonction pouvant aboutir à l'homonymie », l'argot et ses procédés (abréviation, jeux de mots, archaïsme et synonyme expressif), l'éminente lexicologue et lexicographe Jacqueline Picoche ne nous convainc pas quand elle affirme (Picoche 1986 : 97) : *l'argot se veut marginal et obscur. Ce serait le trahir que de chercher à l'intégrer artificiellement aux mécanismes normaux de la langue commune.*

Ou alors ce que nous appelons « argot » n'en a plus les caractères, ou bien la langue commune que nous appelons français n'a jamais été du latin. Mais ne pas reconnaître que l'évolution nous a conduits d'une langue classique à une autre langue classique par des étapes qui ne le sont pas, c'est nier toute la filiation romane par l'intermédiaire d'une pratique orale de la langue, fondée à la fois sur l'approximation et la liberté irrévérencieuse... qui ressemble bien à de l'argot ! ¹¹

Notre hypothèse est que la lente évolution du latin au français a subi, à certains moments de son histoire (qu'il faudrait étudier précisément) des « coups d'accélérateur » qui ont été des moments d'activité néologique intense « sous argot » — un peu dans les conditions que nous connaissons en Afrique, qui pourrait être le laboratoire favorable à l'observation du phénomène — comme le créole l'a été pour les sociolinguistes découvrant une « langue qui s'était faite toute seule ».

Autre(s) étape(s) décisive(s) dans l'histoire du français : la *Défense et illustration de la langue française* qui introduisit toutes sortes de mots de jargon (d'origine dialectale en particulier) et l'entreprise précieuse d'épuration et de raffinement qui laissa se déployer des périphrases et des métaphores qui se sont depuis imposées

11. *La pression d'un usage policé ne pouvait que provoquer cette génération spontanée d'un verbe souterrain. Parole dissidente défiant la norme dictatoriale, l'argot est une partie intégrante de l'histoire du français* (Hagège 1987 : 91).

comme *mettre une question sur le tapis*. À l'époque cette manière de parler était l'apanage des salons « lancés » qui ne pouvaient que porter haut le drapeau de l'élégance ; elle avait toutes les caractéristiques d'une langue *spéciale*. Et l'effet de *furieusement*¹² n'avait certainement rien à envier à notre *vachement*. D'ailleurs *terriblement* est resté. Une expression comme *ne pas être déçu du voyage* pourrait bien devenir classique — s'il est permis de faire quelque pronostic. La métonymie du « repos du guerrier » rappelle les périphrases galantes et vaut bien *le miroir de l'âme* ; *du même métal* est du même tonneau qu'*ejusdem farinae*.

L'accélération dont nous parlions est due à un habitus linguistique, mais ses effets ne semblent pas devoir aller jusqu'à une créolisation du français africain, dans la mesure où l'impact de la norme corrige dans le sens inverse et que les locuteurs exposés sont aussi ceux qui sont le plus en contact avec la norme scolaire. Que le français africain contribue à enrichir le lexique commun, c'est un fait encourageant sur sa santé : ainsi *le mois a deux chiffres*, pour signifier que « les temps sont durs », rend compte de façon éloquente des difficultés pécuniaires des salariés.

Conclusion

Dans toute langue vivante, deux forces sont constamment à l'œuvre : une tendance évolutive, via l'argot (quand l'argot entre dans la langue, quand il en sort aussi) et une tendance immobiliste, une réaction paralysante ou régressive. Or « *la défense de la norme ne peut rien contre l'évolution, ou plutôt, elle en est l'autre face, les changements s'accomplissant par opposition aux forces d'inertie* » (Hagège, 1987 : 155).

On se réjouit quand un académicien appelle l'argot à la rescousse de l'appauvrissement de la langue, ou plutôt de son invasion par l'anglais : *Ceux qui craignent le déferlement de l'anglo-saxon devraient se garder de condamner l'apparition de nouveaux mots français ou de nouveaux sens. Les écrivains et le public n'usent pas assez du droit que possède chacun de lancer, comme Diderot, des néologismes. En outre l'argot ne demanderait qu'à être mis à contribution. Je me réjouis que l'Académie ait admis braquage. Le succès remporté par la locution être au parfum montre que les amateurs de neuf ne sont pas seulement aimantés par des termes étrangers à notre langue* (J. Laurent, *Le français en cage*, 1988).

Et si les usages africains sauvaient un jour le français ?

Bibliographie

BERNET, Charles, REZEAU, Pierre : *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*, Paris : Seuil, 1989, 465 p.

12. Vaugelas (1647 : 32-33) défend ce genre d'adjectif et d'adverbe dont le sens s'est atténué au seul profit du sème intensif : *horrible, effroyable* : *ces épithètes et quelques autres semblables s'appliquent souvent en notre langue aux choses bonnes et excellentes (...) cette façon de parler (...) est élégante.*

- BORREL, André : « Le parler “branché”. Création et/ou recréation lexicale ? », *Cahiers de lexicologie*, 1986/1, Didier-érudition, pp. 69-87.
- CAITUCOLI, Claude et ZONGO, Bernard : « Éléments pour une description de l'argot des jeunes au Burkina Faso », communication au premier colloque d'argotologie, Besançon, octobre 1989, in *Le français au Burkina Faso*, sous la direction de C. Caïtucoli, coll. Bilans et perspectives, CNRS, Université de Rouen, 1993.
- CELLARD, Jacques et REY, Alain : *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1980.
- COLIN, Jean-Paul, MEVEL, Jean-Pierre : *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, *Trésors du français* (1990) 1992, 763 p.
- DESIRAT, Claude et HORDE, Tristan : *La langue française au XX^e siècle*, Bordas-études, 1976, 253 p.
- DUMONT, Pierre : *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Karthala, 1983.
- DUMONT, Pierre : *Le français langue africaine*, L'Harmattan, 1990.
- FRANCOIS-GEIGER, Denise : *L'argoterie, recueil d'articles*, Sorbonnargot (Centre d'argotologie de l'UER de linguistique de Paris V), 1989.
- FRANCOIS-GEIGER, Denise : *À la recherche du sens, des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers*, Peeters/SELAF, Paris, 1990.
- FRANCOIS-GEIGER, Denise : « Argots, la cohabitation », *Europe, Vive le français*, octobre 1990.
- FRANCOIS-GEIGER, Denise, GOUDAILLIER, J.L. : ss la dir. de, *Langue française* n° 90, mai 1991, *Parlures argotiques*, Larousse.
- FREI, Henri : *La grammaire des fautes*, Geuthner, 1926, Slatkine-reprints.
- Groupe IFA de l'AELIA : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT, Montréal, 1983, rééd. EDICEF (UREF), 1988.
- GUIRAUD, Pierre : *L'argot*, coll. Que sais-je ? PUF, 1956.
- HAGEGE, Claude : *L'homme de paroles ; contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, 1985.
- HAGEGE, Claude : *Le français et les siècles*, coll. *Points*, Odile Jacob, 1987.
- LABOV, William : *Sociolinguistique (Sociolinguistic Patterns, 1972, UPP)* Paris : éd. de Minuit, 1976, 459 p.
- LAFAGE, Suzanne : *Premier Inventaire des particularités lexicales du français parlé en Haute-Volta, (1977-1980)*, *Bulletin de l'OFCAN*, n° 6, INALF-CNRS, 1985-86. Diff. Didier-érudition, 1989.
- LAFAGE, Suzanne : « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? », *Langue française* n° 90, mai 1991, *Parlures argotiques*, Larousse, pp. 95-105.
- LAFAGE, Suzanne : « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain », *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF, coll. Universités francophones », John Libbey, Paris-Londres, 1990, pp. 33-45.
- MANESSY, Gabriel, WALD, Paul : *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, L'Harmattan, 1984.
- MANESSY, Gabriel : « De la subversion des langues importées : le français en Afrique noire », *Langues et développement, Langues, économie et développement* (tome 1) ss. la dir. de R. Chaudenson et D. de Robillard, Aix : IECF ; diff. Paris : Didier érudition, 1989, pp. 133-145.
- MANESSY, Gabriel : « Observations provisoires sur les corpus africains », *Bulletin du CEP* n° 12, avril 1991, IDERIC, Nice, pp. 55-63.
- MANESSY, Gabriel : « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone* (dir. D. Baggioni, G. Manessy, D. de Robillard), Aix : IECF ; Paris : Didier-érudition, 1992, pp. 43-81.
- MARCONOT, Jean-Marie : « Le français parlé dans un quartier HLM », *Langue française* n° 85, *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques*, Larousse, pp. 68-81.
- MEJRI, Salah : « Néologie et variétés lexicales », *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF, coll. Universités francophones, John Libbey, Paris-Londres, 1990, pp. 11-26.

- MILLOGO, Louis : « Le français de Yirmooaga, in *Le français au Burkina Faso*, sous la direction de C. Caïtucoli, coll. Bilans et perspectives, CNRS, Université de Rouen, 1993, pp. 95-102.
- MONINO, Yves : « Les langues spéciales sont-elles des langues ? La notion de pseudolangue à travers une "langue d'initiation" d'Afrique centrale », *Langage et société* n° 56, juin 1991, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, pp. 5-20.
- NACRO, Issaka : « Le français parlé du Burkina Faso : approche sociolinguistique », *Cahiers de Linguistique sociale*, Université de Rouen, 1988-2, pp. 134-146.
- PICOCHÉ, Jacqueline : *Structures sémantiques du lexique français*, Paris : Nathan-recherche et CILF, 1986, 144 p.
- POUTIGNAT, Philippe et WALD, Paul : « Français et sango à Bouar, fonctions marginales du français » in Wald-Manessy ed. *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris : l'Harmattan, 1979.
- PRIGNITZ, Gisèle : « Le français parlé en Haute-Volta : orientations et recherches en cours », *Actes du Premier colloque de sociolinguistique de l'Université de Ouagadougou*, Ouagadougou : *Annales de l'Université*, 1984.
- PRIGNITZ, Gisèle : « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou », communication au premier colloque d'argotologie, Besançon, oct. 1989, paru dans *Le français au Burkina Faso*, ss. la direction de C. Caïtucoli, coll. Bilans et perspectives, CNRS, Université de Rouen, 1993.
- PRIGNITZ, Gisèle : « Délimitation du corpus et registres de langue », communication aux *Premières Journées scientifiques de l'AUPELF-UREF*, Nice, septembre 1991, *Inventaire des Usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, « *Actualité scientifique* », Paris-Londres : John Libbey Eurotext, 1993.
- PRIGNITZ, Gisèle : « Approche des registres de langues dans trois romans burkinabè des années 80 », *Actes du Colloque sur la littérature dans les pays du Sahel*, Ouagadougou, 1992, 20 p., à paraître à Paris, l'Harmattan.
- ROUSSELOT, Philippe : *Documents de travail du Centre d'argotologie de Paris V*, n° XI-XII, déc. 91. Paris : université René Descartes, pp. 21-43.
- SCHMIDT, Jean : « Panorama des emprunts à l'anglais dans le français d'Afrique », *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire* n° 7, 1987-88, pp. 165-188.
- TRAORE, Alain et TRAORE, Félix : « Résultat partiel d'une enquête sur l'argot à Ouagadougou », *Bulletin IFBurk* n° 1, pp. 3-12, Ouagadougou, décembre 1990.
- VAUGELAS : *Remarques sur la langue française (1647) : extraits*, Nouveaux classiques Larousse, ed. par R. Lagane, Larousse, 1975, 178 p.
- VERMES, Geneviève et BOUTET, Josiane : *France, pays multilingue*, Paris : l'Harmattan, 1987.
- WALD, Paul, MANESSY, Gabriel : éd. *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, l'Harmattan, 1979.
- WALTER, Henriette : *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988.